Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20261015-2026_58-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE PENGUILY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de PENGUILY.
Séance du 15 octobre 2026

Date d'envoi de la convocation	08/10/2026
Membres en exercice	15
Membres présents	14
Membres représentés	1
Membres absents	0
Suffrages exprimés	15

L'an deux mille vingt-six, le 15 octobre, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 8 octobre 2026 se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle d'Honneur, sous la présidence de Madame Karine CLÉMENT, Maire.

Étaient présents : Karine CLEMENT, Maire, Patrice RONDEL, Solène JACQUET, Sébastien PUEL, adjoints, Françoise FENIOUX, Yvon MEGRET, Christian GEORGELIN, Pascal BARON, Jean-Pierre CARMOUET, Gwénaëlle JOUAN, Jérôme MARTIN, Sandrine MOUNIER, Marlène ROCABOY, Alexa HERCOUET.

Absents non représentés : /

Ont donné procuration :
Florence BOTELLA (pouvoir à Patrice RONDEL)

Secrétaire de séance : Patrice RONDEL

Acte rendu exécutoire après réception de l'accusé de réception de la Préfecture de SAINT-BRIEUC

2026-58 DEVIS LAMPAGE SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'éclairage de la salle polyvalente est à rénover du fait de son état : nombreuses lampes à fluorescence hors service et non remplaçables + tubes cassés non remplaçables à l'identique.

Les entreprises Derrien et SNEF avaient été précédemment sollicitées pour réaliser un devis. Lors du conseil municipal du 21 mai 2026, ces devis ont été présentés, mais les conseillers municipaux ont souhaité solliciter d'autres entreprises.

Madame le Maire présente et donne lecture des devis pour la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente.

Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Derrien (septembre 2025)	4 762.10 €	5 714.52 €
SNEF (mai 2026)	10 938.32 €	13 125.98 €
EH Electricité (octobre 2026) 5 suspensions circulaires	2 715.00 €	3 258.00 €
EH Electricité (octobre 2026) 11 DOWNLIGHT LED 18W 4000K PLAT	2 423.00 €	2 907.60 €
EH Electricité (octobre 2026) 10 pavés LED restaurant scolaire	828.00 €	993.60 €

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,
DECIDE de rénover les luminaires à l'identique et de ne pas donner suite aux devis des entreprises Derrien et SNEF.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20261015-2026_58-DE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance
Patrice RONDEL

Le Maire
Karine CLEMENT

MAIRIE DE PENGUILY (Côtes-d'Armor)

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture.